

COMPTE RENDU REUNION

Réunion du 18 Novembre 2021 (en visio)

Destinataires :

Membres du GT
Secrétaire eurolab

Rédacteur : Bénédicte Heuzé (LNE)

Présents : renaud.dupretz@ratp.fr; 'WARREN Sandra' <Sandra.WARREN@fcba.fr>; 'Claire.DEVEMY@rescoll.fr'; 'Nicolas.VANEL@rescoll.fr'; Ciret Jeremy <jeremy.ciret@lne.fr>; KORYLUK Regis (regis.koryluk@efectis.com); 'FLAMMIER Damien' <damien.flammier@efectis.com> ; HEUZE Benedicte<benedicte.heuze@lne.fr>

Excusés : 'a.gutierrez@emitech-group.com' ; 'BONHOMME Martial' <martial.BONHOMME@cstb.fr>;

Ordre du jour

- Approbation du Compte-rendu de la réunion du 30 juin 2021
- Discussions techniques (liste dans tableau ci-après)

Sujets techniques traités

Réf.	source	domaine	Essai	Sujet/ thème	Questions / Discussions	Reco mm
1	LNE	bâtiment	vieillissement	Classement M protocole	Programme d'essais réalisés après vieillissement : proposition	7
2	LNE	bâtiment	SBI	Sonde hémisphérique	Problème de corrosion prématurée de la nouvelle onde hémisphérique observée après 1 an d'utilisation suite à nettoyage	
3	EGOLF	Ferroviaire	ISO 5660	intégrité au feu	Dans la EN 45545-2 au § 5.3.6 Essai d'intégrité au feu est évaluée par l'observation du trou < à 3mm lors de l'essai cone. La notion de « trou » implique-t-elle nécessairement un percement	
4	LNE	TOUS	ISO 5660	Calcul du q	Prise en compte du HR% et de la T° ambiante	
5	LNE	Ferroviaire	FTIR	Changement de laser	Impact sur la mesure	
6	LNE	tous	NDIR	Analyse NO	Mesure comparative	
7	RATP	Ferroviaire	ISO 5658	Mesure CFE	Pertinence de l'essai en cas de fusion du produit	A rédiger

Compte-rendu de la réunion du 30 JUIN 2021

Approuvé

Sujet 1 – Programme d'essais au classement M après vieillissement

Dans le cadre d'une gamme d'essais, les changements de worst-case observés (LNE & CSTB) lors de la réalisation de tous les essais après vieillissement n'ont au final pas de conséquence sur le classement M : celui-ci reste inchangé.

Il n'apparaît donc pas nécessaire de réaliser tous les essais de la gamme pour statuer sur la durabilité du classement

Décisions :

Lors d'un programme d'essais de gamme au classement M nécessitant un essai de vieillissement, la durabilité du classement M s'appuie sur tous les essais avant de vieillissement et uniquement sur un essai (4 répliques) sur le worst-case après vieillissement (1 couleur, 1 épaisseur, 1 orientation,).

Sujet 2 – SBI : corrosion prématurée de la sonde hémisphérique

Suite à la mise en place de la nouvelle sonde (nouvelle fabrication), le LNE s'interroge sur la fiabilité / durabilité de l'équipement suite à la corrosion observée lors du nettoyage : présence de micro-perforation qui impacte la mesure

Le retour d'expérience des autres laboratoires ne met pas en évidence de dégradation similaire à l'issue du nettoyage de l'équipement (parfois 2 à 3 par an).

Cette dégradation semble donc être favorisée par le nombre important de produit ayant des gaz de combustion acide.

Sujet 3 – Essai d'intégrité _ ISO 5660

Dans la EN 45545-2 au § 5.3.6 Essai d'intégrité au feu

L'essai au cône calorimètre évalue l'intégrité par l'observation du trou < à 3mm. La notion de « trou » implique-t-elle nécessairement un percement ?

Cet essai concerne souvent des produits électroniques ce qui pose problème avec les PCB qui sont souvent déjà perforés.

La RATP fait remarquer que les conditions de l'essai ne sont pas spécifiées : 25 kW ou 50 kW ?

La notion d'intégrité étant plutôt en lien avec l'aspect résistance / obturation au gaz, un essai à 50 kW semble le plus pertinent

Décisions :

→ Réaliser l'essai d'intégrité à **50 kW** ; les observations à prendre en compte concernent les trous **avec percement** < à 3mm (et non les creux), afin de garantir l'obturation de gaz.

Sujet 4 – calcul du q

Selon la norme ISO 5660, le calcul du q doit tenir compte du HR% et de la T° ambiante. Le logiciel FTT (« boîte noire ») ne semble pas être impacté par les variations observées.

Décisions :

→ RATP possède un fichier excel de validation qu'elle propose d'échanger.

Sujet 5 – Changement de laser au FTIR

Information faite par le LNE suite à son changement de Laser :

Ce changement a entraîné un décalage linéaire non identifié par THERMOFISHER qui impacte la quantification des mesures réalisées

THERMOFISHER a dû établir une nouvelle procédure en post-traitement afin de recalibrer le shift.

Sujet 6 – Mesures comparatives du NO sur des différents analyseurs NDIR

Il a été observé un décalage (non systématique) des mesures de NO faites avec différents analyseurs pour certains produits

L'hypothèse est émise que cela pourrait résulter d'une diffraction de particules qui peut impacter la mesure selon la méthode.

Décisions :

- des mesures avec sac à gaz sont proposées (LNE)
- Une recherche d'étalon est proposée

Sujet 7 – Mesure CFE au panneau radiant

Dans les résultats de l'inter-laboratoire de CERTIFER, il est rapporté des mesures prises en compte de CFE lors de l'essai au panneau radiant (ISO 5658-2) alors qu'il y a fusion complète du produit testé et donc l'absence de front de flamme (puisque que tous a brûlé !)

Les laboratoires considèrent que, dans ce cas, la méthode n'est pas adaptée.

RATP : pas de valeur de CFE possible à indiquer

Mais pas de méthode alternative proposée

La norme EN 45545-2 ne prend en compte que la fusion avec flamme persistante (tableau 5 –nota a « Si durant l'essai de l'ISO 5658-2 des gouttelettes/particules enflammées sont signalées conformément au § 5.3.8 ») qui renvoie à une évaluation selon la norme ISO 11925

Décisions :

- Rédiger une fiche (RATP) en précisant les différents cas possibles

Prochaine réunion : Mardi 1 er Février 2022 de 9h30 à 12h30